

T21-ELU0605

Préparer et conduire un entretien professionnel annuel

Formation du mardi 3 octobre 2023

Places limitées à 12 inscriptions

Public :

Les maires, les adjoints, les conseillers municipaux, les présidents de communautés de communes, les élus communautaires en charge du personnel

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom)

Fonction

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

Salle de formation
AMF16
30 rue Denis Papin
16000 ANGOULEME

Participera **le mardi 3 octobre 2023**

COUT DE LA FORMATION

200 euros par personne pour les collectivités adhérentes
Majoration de 20% par personne pour les collectivités non adhérentes

FINANCEUR

Caisse des Dépôts (DIF)
à compter de 2022
vous devez vous inscrire
sur le site « [MON COMPTE FORMATION](http://www.compteformation.gouv.fr) »
avant le 15/09/2023

Collectivité ou Elu
Bulletin d'inscription à envoyer à l'AMF16
avant le 15/09/2023

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant**, doit être signifiée à l'Association **7 jours avant la formation**. En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) **l'Association facturera la totalité de la prestation**.

PAUSE DEJEUNER : des renseignements vous seront communiqués ultérieurement.